

**Syndicat Intercommunal à Vocation Multiple
de Laigné et Saint-Gervais-en-Belin**

COMPTE RENDU DE LA SEANCE DU 24 AVRIL 2019

Le vingt-quatre Avril Deux mille dix neuf à vingt heures trente, les délégués du Comité Syndical, légalement convoqués, se sont réunis, 34 rue des Frères Bailleul à Laigné-en-Belin (72), Tél : 02 43 42 74 25.

Date de convocation : 15 Avril 2019

Nombre de délégués : En exercice : **16** - Présents : **11** - Votants : **14**

Etaient présents : BARBEAU Christian, CHENNOUKH Fatima, COCHONNEAU Laurent, DEROUINEAU Michel, DUBE Emmanuel, FOLLENFANT Dominique, FOUQUERAY Dominique, JAVELLE Marie-Claude, LAIR Benoît, LALOU Christophe et PLU Mathilde.

Absents Excusés : AUBRY CHABLE Manuella (Pouvoir donné à BARBEAU Christian), FOURNIER Colette (Pouvoir donné à JAVELLE Marie-Claude), LANGLOIS Bruno (Pouvoir donné à FOUQUERAY Dominique), BARTHES Renaud et REVEL Marie-Line.

Secrétaire de séance : LAIR Benoît

Ordre du jour :

- 1 – Réactualisation demande DETR et plan de financement travaux gymnase,
- 2 – Création poste pour avancement grade DEVEZE Catherine,
- 3 – Désherbage médiathèque / Vente de BD
- 4 - Affaires Diverses

01 – ACTUALISATION DE LA DEMANDE DE DETR et de DSIL

Monsieur le Président donne toutes les explications nécessaires concernant l'actualisation du projet d'agrandissement du gymnase éligible dans le cadre de la Dotation d'Equipement des Territoires Ruraux (DETR) et de la Dotation de Soutien à l'Investissement Local (DSIL) pour l'année 2018, coût du projet prévisionnel réactualisé 870 178 € HT, devis retenus suite à l'appel d'offres.

Après délibération le Comité syndical :

- adopte le projet précité,
- décide d'actualiser notre demande de concours de l'Etat
- arrêté les modalités de financement comme suit :

ORIGINE DES FINANCEMENTS	MONTANT HT
Fonds Européens (à préciser)	/
DETR et DSIL	330 000 €
FNADT	/
Conseil Régional	/
Conseil Général	/
Autofinancement	540 178 €
Autre public	/
Fonds privés	/
TOTAL	870 178 €

- autorise Monsieur le Président à signer tous les documents relatifs à cette réactualisation du projet,
- et atteste de la compétence de la Collectivité à réaliser les travaux.

02 – CREATION DE POSTE

Ce point sera revu lors de la prochaine réunion du Comité syndical car l'avis du Comité Technique du Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale de la Sarthe n'est pas encore revenu concernant les ratios.

03 AUTORISATION DE DESHERBAGE D'ANCIENS LIVRES DE LA MEDIATHEQUE ET VENTE BANDES DESSINEES

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment l'article L2122 – 22,

Considérant qu'un certain nombre de documents intégrés depuis plusieurs années aux collections de la Médiathèque doivent être réformés parce qu'ils contiennent une information obsolète ou sont dans un état ne permettant plus une utilisation normale.

Après délibération le Comité syndical

- Autorise Monsieur le Président à pratiquer le désherbage des 175 magazines dont l'état physique ou le contenu ne correspondent plus aux exigences de la politique documentaire de la Médiathèque Intercommunale de Laigné / Saint Gervais en Belin. Ces livres réformés seront retirés des collections et seront donnés à une association ou détruits.
- Autorise la mise en vente de 172 Bandes dessinées (1 € la BD, 4 € les 5 et 8 € les 10) devenues obsolètes.

QUESTIONS DIVERSES

1) Emprunt : Après discussion sur les différentes propositions des banques il est demandé de relancer une consultation des organismes financiers afin de contracter trois emprunts différents un sur le court terme 3 ans (Prêt relais et DETR), un sur le moyen terme 5 ou 8 ans (Achat matériel et divers) et un sur le long terme 10 ou 15 ans (Travaux du gymnase).
Le choix se fera lors du prochain conseil.

2) Tracteur : pour information le nouveau tracteur sera livré vendredi ou lundi.

3) 14 Juillet : location d'une structure gonflable et d'une remorque frigorifique. Pour cela il faut faire une attestation stipulant que le SIVOM est une collectivité et qu'il y a impossibilité de fournir un chèque de caution.

4) Téléphonie : Monsieur BARBEAU informe l'assemblée que le SIVOM va changer d'opérateur téléphonique qu'il s'agira dorénavant d'HEXATEL et non plus d'ORANGE.

Fin de la réunion à 22 h

Prochaine réunion : le 05 Juin 2019